

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur au 31 décembre 2019 pour la MRC de Joliette, transmis conformément à l'article 966.3 du Code municipal, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Joliette le mardi 14 juillet 2020 exceptionnellement par vidéoconférence étant donné la situation actuelle du COVID-19.

Toute personne intéressée à prendre connaissance des documents pourra s'adresser à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 9^e jour de juillet deux mille vingt.

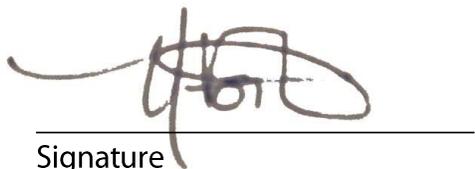


Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés, le 9^e jour de juillet 2020 entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9^e jour de juillet 2020.



Signature